

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

COMMUNICATION

ÉCONOMIE-DROIT

SESSION 2023

Durée : 4 heures

Aucun matériel autorisé.

**La partie économique est numérotée de la page 2/10 à 5/10
Elle est prévue pour être traitée en deux heures.**

**La partie juridique est numérotée de la page 6/10 à la page 10/10
Elle est prévue pour être traitée en deux heures.**

| | | |
|--------------------------------|-------------|---------------|
| BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR | | Session 2023 |
| Économie-Droit | 23ECODROI-M | Page 1 sur 10 |

PARTIE ÉCONOMIQUE

Le marché du coton

La volatilité actuelle des cours mondiaux du coton interroge l'Association Française cotonnière qui, face à ce constat, envisage de mener une réflexion sur les filières de production de coton biologique.

Afin de pouvoir réunir et consulter l'ensemble des acteurs de la filière, l'association souhaite organiser, en visioconférence, différentes tables rondes. À cette occasion, elle aurait aimé inviter les principaux producteurs des pays du groupe Coton-4.

Dans cette perspective, la responsable de l'organisation propose de réaliser, en amont de l'événement, un focus portant notamment sur la situation des PMA producteurs du point de vue de leur croissance économique, du niveau de vie de leur population et des inégalités de richesse actuellement observables.

À l'aide de vos **connaissances** et du dossier ci-joint, en veillant à **définir les concepts soulignés et à exploiter de façon méthodique les documents mis à votre disposition**, vous devez concevoir une note argumentée et structurée. Celle-ci répondra aux consignes ci-dessous :

- 1) **Recenser les facteurs agissant respectivement sur l'offre et sur la demande qui s'expriment sur le marché mondial du coton. En déduire les conséquences sur le prix du coton entre 2020 et 2022.**
- 2) **Caractériser les productions de coton conventionnel et de coton biologique du point de vue des externalités positives et des externalités négatives.**
- 3) **Comparer les pays du groupe Coton-4 en termes de croissance économique et d'inégalités de richesse.**

Documents

Document 1 - Les prix du coton au plus haut depuis dix ans
source : les auteurs d'après <https://www.lesechos.fr>

Document 2 - Pourquoi le coton biologique ?

source : les auteurs d'après <https://www.lesechos.fr>

Document 3 - Quelques enjeux de la culture conventionnelle du coton

source : <https://www.unsouthsouth.org>

Document 4 - Le coton en Afrique de l'Ouest et du Centre

sources : <https://www.cahiersagricultures.fr>,

les auteurs d'après <https://www.donneesmondiales.com>

Document 5 - Les principaux critères retenus par l'ONU pour classer les pays les moins avancés

source : <https://unctad.org>

Document 1 - Les prix du coton au plus haut depuis dix ans

[...] Le coton n'échappe pas à la hausse générale du prix des matières premières. La fibre végétale a atteint 1,3171 dollar la livre (soit 453 grammes environ) sur le principal contrat à terme américain ce mardi, soit 7 % de plus que la veille et quasiment 50 % de plus que mi-septembre [2022]. [...]

Le conflit en Ukraine, et la poussée de fièvre qu'il entraîne sur les marchés mondiaux, n'est pas la principale cause. Cette fois, l'explication est plus classiquement à chercher du côté de la météo. Alors qu'ils sont le troisième producteur mondial et le premier exportateur de la planète, les États-Unis font face à une sécheresse prolongée dans plusieurs régions de la « cotton belt ». [...]

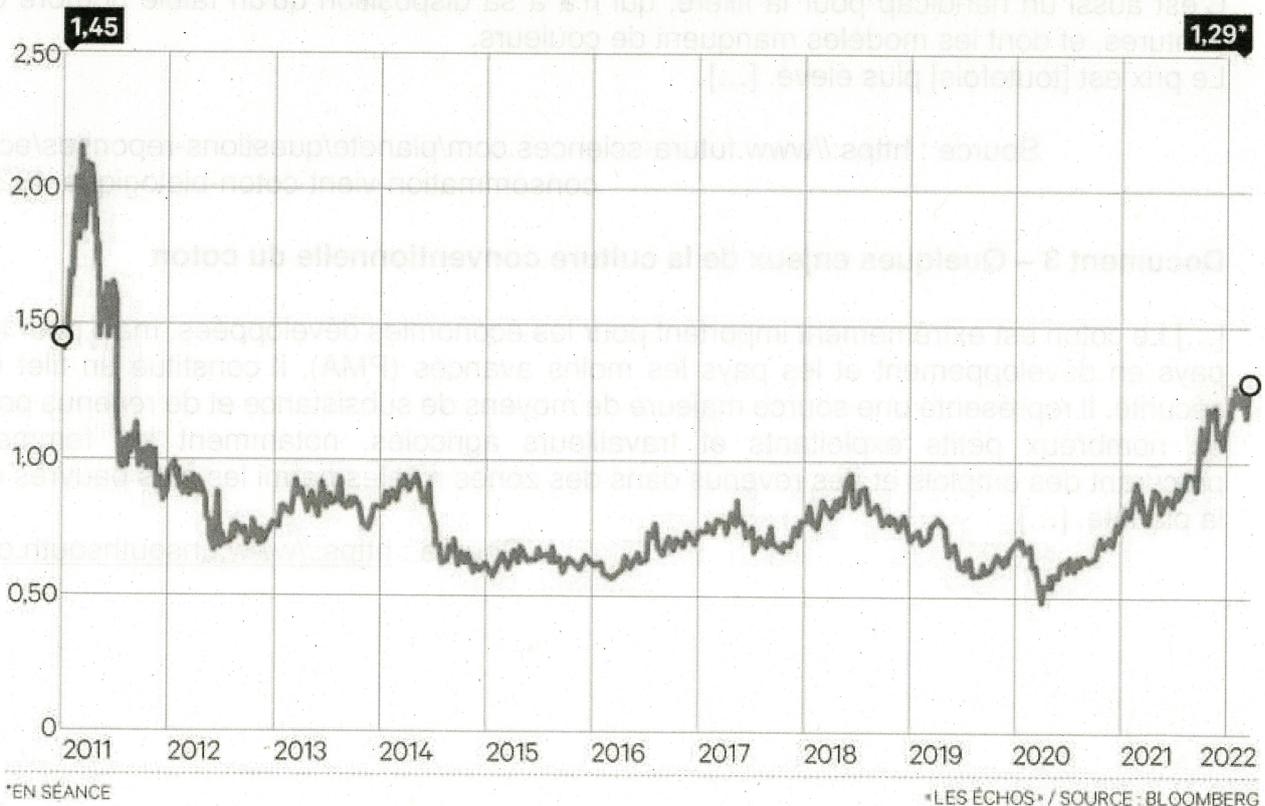
Ce phénomène climatique vient s'ajouter à une autre difficulté rencontrée par les producteurs, cette fois-ci liée à la crise en Ukraine. Les prix des pesticides dérivés du pétrole, très utilisés dans la culture du coton, flambent parallèlement à l'envolée des prix du baril. [...]

Le marché fait par ailleurs face à une demande mondiale très forte, notamment de la Chine. Le pays est le deuxième producteur mondial (derrière l'Inde) mais c'est aussi le premier importateur. La Chine capte à elle seule près de 20 % du marché du coton.

Plus globalement, la pandémie de Covid a donné un coup d'accélérateur à la demande mondiale. « Une partie des consommateurs continuant à travailler à domicile, l'appétit pour des vêtements en coton confortables et doux a stimulé la demande », souligne le département américain de l'Agriculture. [...]

Le cours du coton au plus haut depuis 2011

En dollars par livre, à New York



Source : les auteurs d'après <https://www.lesechos.fr>

| | | |
|--------------------------------|-------------|---------------|
| BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR | | Session 2023 |
| Économie-Droit | 23ECODROI-M | Page 3 sur 10 |

Document 2 – Pourquoi le coton biologique ?

[De] graves [inconvénients] [sont] reprochés à la culture classique du coton :

- aspect environnemental : à l'échelle mondiale, la culture du coton est considérée comme l'une des plus polluantes du monde. Selon l'OMS, elle drainerait environ 10 % des pesticides utilisés, alors qu'elle ne mobilise que 3 % des terres cultivées. Elle est également une énorme consommatrice d'eau et une puissante émettrice de gaz carbonique.
- effet sur la santé du consommateur : il vient des colorants chimiques utilisés pour la teinture, qui contiennent des métaux lourds ou des produits parfois allergisants.
- effet sur la santé des cultivateurs : les effets de l'épandage de pesticides sur les champs, en particulier pour les cultures de coton, ont été dénoncés par l'OMS, qui cite le chiffre de 22000 morts par an pour la culture du coton.
- commerce équitable : la culture du coton, marché mondial considérable, dépend de très grosses entreprises et repose sur une main-d'œuvre locale peu rémunérée. [...]

En réaction, la filière biologique, née dans les années 1990, s'est peu à peu développée, avec une demande portée par les marchés européens et nord-américains. La production, certifiée par des organismes indépendants, s'effectue sans utilisation de pesticides d'origine industrielle. [...]

La consommation d'eau serait plus faible, et les cultivateurs bien moins exposés à des produits toxiques. L'absence de colorants serait le gage d'un moindre effet allergène. C'est aussi un handicap pour la filière, qui n'a à sa disposition qu'un faible nombre de teintures, et dont les modèles manquent de couleurs. Le prix est [toutefois] plus élevé. [...]

Source : <https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/eco-consommation-vient-coton-biologique-4829/>

Document 3 – Quelques enjeux de la culture conventionnelle du coton

[...] Le coton est extrêmement important pour les économies développées, mais pour les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA), il constitue un filet de sécurité. Il représente une source majeure de moyens de subsistance et de revenus pour de nombreux petits exploitants et travailleurs agricoles, notamment les femmes, procurant des emplois et des revenus dans des zones rurales parmi les plus pauvres de la planète. [...]

Source : <https://www.unsouthsouth.org>

| | | |
|--------------------------------|-------------|---------------|
| BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR | | Session 2023 |
| Économie-Droit | 23ECODROI-M | Page 4 sur 10 |

Document 4 – Le coton en Afrique de l’Ouest et du Centre

Depuis les années 1970, le coton a été un moteur dans la transformation des systèmes de production agricole et un élément structurant des économies locales dans les savanes d’Afrique de l’Ouest et du Centre (AOC). Cependant, la durabilité des systèmes de production à base de coton est souvent mise en débat à cause de leurs effets sur les sols et des impacts négatifs de la lutte chimique sur l’environnement et la santé humaine. Au moyen de réformes drastiques, le secteur coton en AOC a surmonté les crises, montrant sa capacité de résilience. Aujourd’hui, ce secteur est confronté à des défis importants sur lesquels la recherche doit se mobiliser : (i) économiques (volatilité des prix, revenus des producteurs, bien-être des communautés), (ii) sociaux (inclusion des couches vulnérables, rôle des femmes et des jeunes, etc.) et (iii) environnementaux (santé humaine, impact des pesticides, dégradation des sols, etc.) et liés au changement climatique. [...]

Source : <https://www.cahiersagricultures.fr>

Quelques indicateurs de niveau de vie des pays africains du « groupe Coton-4 » (groupe constitué des quatre principaux pays africains producteurs de coton) en 2021

| Pays | PIB (en milliards de dollars) en 2015 | PIB (en milliards de dollars) en 2021 | Taux d'évolution annuel moyen du PIB entre 2015 et 2021 | Revenu par habitant (en euro) en 2021 | IDH en 2021 | Indice de santé en 2021 | Indice d'éducation en 2021 |
|--------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---|---------------------------------------|-------------|-------------------------|----------------------------|
| Bénin | 11.39 | 17.70 | 11 % | 1 158 | 0.494 | 0.532 | 0.456 |
| Burkina Faso | 13.44 | 19.74 | 9.4 % | 727 | 0.560 | 0.598 | 0.521 |
| Mali | 13.24 | 19.14 | 8.9 % | 736 | 0.456 | 0.516 | 0.396 |
| Tchad | 12.95 | 11.78 | - 1.8 % | 550 | 0.183 | 0.254 | 0.113 |

Source : les auteurs d’après <https://www.donneesmondiales.com>

Document 5 – Les principaux critères retenus par l’ONU pour classer les pays les moins avancés (PMA)

La liste des PMA est revue tous les trois ans. [...] Les critères revus et les seuils pour ajouter [un pays] à la catégorie des PMA [...] sont les suivants :

- Un critère de revenu, basé sur une estimation de la moyenne sur trois ans du revenu national brut (RNB) par habitant en dollars des États-Unis. [...] de 1 018 dollars [soit environ 900 euros] ou moins. [...]
- Un indice de capital humain, composé de deux sous-indices [...] [inférieur à 0.6].

Source : <https://unctad.org>

PARTIE JURIDIQUE

Le marché français du vélo à assistance électrique ne cesse de progresser depuis la crise sanitaire et les incitations financières du gouvernement à s'équiper. Les opportunités commerciales sont nombreuses, notamment dans le domaine de l'entretien et la réparation de ces cycles.

Monsieur et Madame FILIBAIRE souhaitent créer leur entreprise de réparation de vélos à assistance électrique à Orléans (**SARL SOS Vélo 45**). Ils veulent proposer à leurs clients un service de réparation de leurs cycles à domicile. Ils envisagent d'engager des techniciens itinérants et de les équiper d'une camionnette et du matériel nécessaire pour effectuer les réparations chez les clients.

Les époux FILIBAIRE doivent louer un local suffisamment grand pour effectuer les tâches administratives (réception d'appels des clients, gestion des plannings des techniciens et facturation...) et entreposer notamment les pièces nécessaires aux réparations.

Pour l'approvisionnement de ces pièces, ils ont conclu un accord avec un fournisseur local.

À partir des annexes et de vos connaissances, vous conseillez les époux FILIBAIRE sur les trois dossiers juridiques suivants.

ANNEXES

Annexe 1 : Extrait de l'arrêt de la chambre Sociale de la Cour de Cassation du 4 mars 2020

Annexe 2 : Processus de conclusion d'un contrat

Annexe 3 : Articles 1245 et suivants du Code Civil

DOSSIER 1 – rédaction d'une note structurée
Les régimes juridiques de l'activité professionnelle

Dans leurs recherches de techniciens, les époux FILIBAIRE se posent des questions sur la nature de la relation juridique à envisager avec eux. Ils hésitent entre le statut d'auto-entrepreneur et celui de salarié. L'objectif de l'entreprise est d'apporter le meilleur service à ses clients par des collaborateurs compétents, flexibles et attachés à l'entreprise et à son image. Les époux sont conscients de la liberté dont peut bénéficier l'autoentrepreneur mais également des contraintes imposées par le statut de salarié.

1 - Dans une note structurée et argumentée, conseiller les époux FILIBAIRE sur les avantages et inconvénients du statut d'autoentrepreneur d'une part, et les avantages et inconvénients du statut de salarié d'autre part.

DOSSIER 2 – analyser une situation juridique
Les relations contractuelles entre partenaires privés

Dans le cadre de la recherche du local administratif et de stockage, les époux FILIBAIRE ont pris contact avec plusieurs propriétaires pour obtenir des renseignements. Le local proposé par M. ANTUNES semblait correspondre à leurs besoins. Après plusieurs échanges téléphoniques sur une période de trois semaines, M. ANTUNES propose une visite du local. Deux jours avant la visite, les époux FILIBAIRE informent le propriétaire qu'ils ne donnent pas suite à leurs relations, estimant finalement le local trop petit pour les besoins de l'activité. M. ANTUNES est mécontent de l'apprendre et pourrait envisager d'engager une action en justice.

2 - Vérifier la possibilité pour les époux FILIBAIRE de mettre fin aux échanges avec le propriétaire.

DOSSIER 3 – analyser une situation juridique
Assumer le risque

Dans le cadre de ses interventions à domicile, la SARL SOS Vélo 45, propose la transformation de vélos classiques en vélos électriques, par l'ajout d'un kit d'électrification acheté auprès de fournisseurs installés en Asie.

M. DUMONT qui vient de faire électrifier l'un de ses vélos, a vu la batterie de celui-ci prendre feu et détruire son autre vélo de course qui était entreposé à proximité et évalué à 3 500 €.

M. DUMONT a contacté l'entreprise pour obtenir réparation des dégâts suite à la destruction de ses deux vélos. La SARL SOS Vélo 45 a accepté de remplacer le vélo électrique de M. DUMONT, mais M. FILIBAIRE s'interroge sur ses obligations à prendre en charge le remboursement de l'autre vélo de course.

3 - Déterminer si la SARL SOS Vélo 45 doit rembourser le deuxième vélo de M. DUMONT.

Annexe 1 - Extrait de l'arrêt de la chambre Sociale de la Cour de Cassation du 4 mars 2020

[...] 1. Selon l'arrêt attaqué (Paris, 10 janvier 2019), M. F..., contractuellement lié avec la société de droit néerlandais Uber BV par la signature d'un formulaire d'enregistrement de partenariat, a exercé une activité de chauffeur à compter du 12 octobre 2016 en recourant à la plateforme numérique Uber, après avoir loué un véhicule auprès d'un partenaire de cette société, et s'être enregistré au répertoire Sirene en tant qu'indépendant, sous l'activité de transport de voyageurs par taxis.

2. La société Uber BV a désactivé définitivement son compte sur la plateforme à partir du mois d'avril 2017.

3. M. F... a saisi la juridiction prud'homale d'une demande de requalification de sa relation contractuelle avec la société Uber en contrat de travail, et formé des demandes de rappels de salaires et d'indemnités de rupture. [...]

6. Les sociétés Uber France et Uber BV font grief à l'arrêt de dire que le contrat ayant lié M. F... à la société Uber BV est un contrat de travail, alors :

que le contrat de travail suppose qu'une personne physique s'engage à travailler pour le compte d'une autre personne, physique ou morale, moyennant rémunération et dans un rapport de subordination juridique ; que ne constitue donc pas un contrat de travail, le contrat conclu par un chauffeur VTC avec une plateforme numérique, portant sur la mise à disposition d'une application électronique de mise en relation avec des clients potentiels en échange du versement de frais de service, lorsque ce contrat n'emporte aucune obligation pour le chauffeur de travailler pour la plateforme numérique, ni de se tenir à sa disposition et ne comporte aucun engagement susceptible de le contraindre à utiliser l'application pour exercer son activité ; [...]

15. La cour d'appel, qui a ainsi déduit de l'ensemble des éléments précédemment exposés que le statut de travailleur indépendant de M. F... était fictif [...] a légalement justifié sa décision. [...]

Source : <https://www.courdecassation.fr>

| | | |
|--------------------------------|-------------|---------------|
| BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR | | Session 2023 |
| Économie-Droit | 23ECODROI-M | Page 9 sur 10 |

Annexe 2 - Processus de conclusion d'un contrat

[...] La phase précontractuelle est une étape indispensable, mais très délicate, du processus de conclusion d'un contrat car plusieurs risques existent pour les parties parmi les risques les plus importants on compte la rupture abusive des pourparlers.

Le fait d'initier des pourparlers ne garantit pas que les parties parviendront à la conclusion d'un accord conformément au principe de la liberté contractuelle et à la définition même du contrat qui est un accord de volonté des parties, autrement dit, il repose sur un échange des consentements entre les parties. [...]

Source : <https://www.village-justice.com>

Annexe 3 - Articles 1245 et suivants du Code civil

Article 1245 : Le producteur est responsable du dommage causé par un défaut de son produit, qu'il soit ou non lié par un contrat avec la victime.

Article 1245-1 : Les dispositions du présent chapitre s'appliquent à la réparation du dommage qui résulte d'une atteinte à la personne.

Elles s'appliquent également à la réparation du dommage supérieur à un montant déterminé par décret (500 euros, fixé par le décret du 11 février 2005), qui résulte d'une atteinte à un bien autre que le produit défectueux lui-même.

Article 1245-3 : Un produit est défectueux au sens du présent chapitre lorsqu'il n'offre pas la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre. [...]

Article 1245-5 : Est producteur, lorsqu'il agit à titre professionnel, le fabricant d'un produit fini, le producteur d'une matière première, le fabricant d'une partie composante.

Est assimilée à un producteur pour l'application du présent chapitre toute personne agissant à titre professionnel :

1° Qui se présente comme producteur en apposant sur le produit son nom, sa marque ou un autre signe distinctif ;

2° Qui importe un produit dans la Communauté européenne en vue d'une vente, d'une location, avec ou sans promesse de vente, ou de toute autre forme de distribution. [...]